

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 12 (1917)
Heft: 4: Concours de la maison vaudoise

Rubrik: Zeitschriftenschau

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ZEITSCHRIFTENSCHAU

Société d'Art Public de Genève (Section genevoise de la Ligue Heimatschutz). (Suite.)

Le développement de la ville et sa réglementation.
Bien des cris d'alarme ont été poussés par tous les gens soucieux du développement de notre ville et justement inquiets des erreurs toujours renouvelées qui compromettent son avenir.

Nous l'avons déjà répété; le temps presse, si l'on ne veut voir compromettre définitivement les magnifiques environs de notre ville, qui représentent un capital inestimable et qu'il est dans l'intérêt de notre population tout entière de ne pas laisser saccager.

L'agglomération urbaine genevoise qui compte aujourd'hui près de 140,000 habitants, en comprendra plus de 200,000 dans moins de 30 ans, si l'accroissement actuel continue d'une façon normale.

Notre ville, dans un peu plus d'un quart de siècle, occupera, avec sa banlieue, une surface

bâtie de près de la moitié plus grande que celle occupée actuellement.

La question immobilière intéresse beaucoup plus la banlieue de Genève que la ville elle-même, qui, encerclée au milieu des communes suburbaines, n'a plus d'espace libre pour de nouveaux édifices.

Dans la ville même, on ne peut que transformer d'anciens quartiers; dans la banlieue on en crée de nouveaux.

Le problème à résoudre se pose donc immédiatement d'une façon différente selon qu'il s'agit de la ville ou de sa banlieue. C'est justement le fait de l'avoir oublié qui a été la principale source des nombreuses erreurs commises ces dernières années.

Le grand développement de notre banlieue ne remonte pas plus à d'une quinzaine d'années.

A cette époque, la construction sur les derniers espaces libres de la ville était achevée, il fallait donc chercher au dehors ce que celle-ci ne pouvait plus fournir sur son propre territoire.

Cet exode des constructions ayant correspondu à une très grande augmentation des moyens de



GRIBI & CIE.

Baugeschäft — Burgdorf

HOCH- U. TIEPBAUUNTERNEHMUNG
ARMIERTER BETON
HOLZ- UND SCHWELLENHANDLUNG
IMPRÄGNIERANSTALT
ZIMMEREI UND GERÜSTUNGEN

CHALETBAU

HETZERLIZENZ FÜR DEN KANTON BERN
MECHAN. BAU- UND KUNSTSCHREINEREI

TELEGR.-ADRESSE: DAMPPSÄGE :: TEL. 63
PRIVAT-TELEPHON 189

ZENTRALHEIZUNGEN
erstellen MOERI & CIE. / ZENTRALHEIZUNGS-FABRIK / LUZERN

SCHWEIZERISCHE VOLKS BANK
(BANQUE POPULAIRE SUISSE)

Genossenschaft gegründet 1869. — 68,620 Mitglieder. — Stammkapital u. Reserven Fr. 85,000,000.—

Niederlassungen in:

Altstetten, Basel, Bern, Delémont, Dietikon, Fribourg, Genève, Lausanne, Montreux, Moutier, Porrentruy, Salagnelégier, St. Gallen, St. Imier, Tavannes, Thalwil, Tramelan, Uster, Wetzikon, Winterthur, Zürich.

Annahme verzinslicher Gelder in laufender Rechnung, in Depot-Rechnung, auf Spar- oder Depositenhefte und gegen Obligationen (Kassascheine). — Rat-Erteilung bei Kapitalanlagen. — Vermögensverwaltungen. — Vermietung von Tresorfächern. — Inkasso und Diskonto von Coupons und gekündigten Titeln. — Gewährung von Vorschüssen gegen Sicherhei'en, in Form von Krediten, Darlehen und Wechseln. ☛

locomotion, la banlieue s'est trouvée rapidement parsemée d'immeubles de tout genre.

Si, en temps voulu, on avait eu l'énergie d'édicter la réglementation que commandait ce nouvel état de choses, notre économie immobilière en aurait été transformée pour le plus grand bien de tous.

Les traces aussi nombreuses que néfastes laissées par ce régime de laisser-faire seront là pendant longtemps encore pour crier la responsabilité de ceux qui n'ont pas voulu comprendre qu'il était de leur devoir d'agir.

Si, pour les mesures concernant son développement, Genève s'est laissé distancer par toutes les villes de Suisse, il n'est cependant pas trop tard pour rattraper le temps perdu.

Le problème s'en trouve moins aisément résoudre mais n'est pas insoluble; le principal est d'agir vite. Nous n'avons pas le temps de passer ici en revue les principes qui sont à la base de l'art de bâtir les villes.

Nous nous bornerons simplement à exposer en quelques mots les moyens dont on peut disposer pour remédier à l'état de choses actuel.

Hochalpines Lyceum in Zuoz

Bahnstation Zuoz, Ober-Engadin. 1736 Meter über Meer

Das Lyceum hat eine Realgymnasial-, eine Gymnasial- und eine Realabteilung und ist mit 2 Internatshäusern für insgesamt 130 Zöglinge verbunden. Die Anstalt wird hauptsächlich von Schweizern und Deutschen besucht und steht unter Inspektion des Erziehungs-Departements von Graubünden. Sie stellt sich die besondere Aufgabe, bei normaler Erledigung der wissenschaftlichen Arbeit die **Gesundheit der Zöglinge zu kräftigen**. Altersgrenzen für den Eintritt 10 $\frac{1}{2}$ —17 Jahre. Reifeprüfung. Der reich illustr. Prospekt sowie der Lehrplan werden auf Verlangen kostenlos zugesandt.

Der Direktor: Dr. Velleman.

AKTIENGESELLSCHAFT STEHLE & GUTKNECHT Sulzer-Zentralheizungen BASEL Prima Referenzen



Ständige Ausstellung

von Musterzimmern und Möbeln jeder Art. Ausführung nach eigenen oder gegebenen Entwürfen. ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Schweizer Druckstoffe

für Vorhänge, Decken, Kissen und Lampenschirme. Verlangen Sie Muster und Vorschläge.

**Wohnungs-Einrichtungen
August Gysi, Theaterplatz 6, Bern**

La loi sur les constructions aujourd'hui en vigueur à Genève est celle du 15 juin 1895, complétée par un règlement d'application promulgué quatre années plus tard.

Cette loi générale, outre les constructions, régit également tout ce qui concerne les routes, la voirie, les cours d'eau, les mines et l'expropriation.

Elle place les constructions, installations, exploitations immobilières sous le contrôle de l'Etat; elle fixe la hauteur de la partie habitable des bâtiments à construire à front des rues, routes et chemins. Cette hauteur varie suivant la largeur

des voies sur les côtés desquelles sont élevés les immeubles.

La loi de 1895 a certainement rendu des services; au moyen de son règlement d'application, elle donne à l'Etat le pouvoir de refuser l'autorisation d'élever des constructions qui seraient de nature à nuire au bon aspect de la rue ou à l'intérêt général du quartier.

On sait, par l'expérience, l'usage qu'a fait l'Etat de ce droit.

Depuis quatre années, notre Grand Conseil procède à l'étude d'une nouvelle loi sur les cons-

Fritz Soltermann's W^{we}
Bauschlosserei, Bern-Marzili
Weihergasse 19. Telephon: 20.44 und 35.76

Eisenkonstruktionen ::
Kunstschmiedearbeiten
Reparaturen schnell u. billigst
Autogene Schweiss-Anlage

Ex libris



Buch- u. Kunstdruckerei
Benteli A.-G., Bümpliz



Eternithaus an der Schweiz. Landesausstellung in Bern. Goldene Medaille.

tructions, dont l'élaboration rencontre si peu d'entrain parmi nos élus, que bien des mois, si ce n'est des années, s'écouleront avant qu'elle voie le jour.

Cette nouvelle loi, qu'il ne nous est pas possible d'étudier ici en détail, contient quelques innovations heureuses; elle est plus stricte en particulier pour ce qui concerne la police des constructions qui pourraient nuire au bon aspect des rues ou des chemins.

Elle est cependant loin d'être complète. Elle ne dit rien de la distance qui doit être observée, dans la banlieue, entre les bâtiments et les propriétés voisines. Demain, comme aujourd'hui, un propriétaire pourra construire en rase campagne un immeuble se terminant par un mur mitoyen directement adossé à la propriété voisine (mur qui peut avoir 21 mètres à la corniche, sans compter la toiture).

Elle n'institue pas le principe du double alignement obligatoire que nous avons déjà maintes fois réclamé.

Le double alignement obligatoire consiste à exiger, dans certains cas, que les propriétaires bordiers d'une voie de circulation construisent sur un alignement déterminé en retrait de la limite légale maximum de la chaussée, de manière à laisser un jardin entre celle-ci et les immeubles qui la bordent.

Une semblable obligation existe actuellement dans presque toutes les lois d'application de plans d'extension.

Il n'est accordé une indemnité au propriétaire obligé de reculer son immeuble que dans le cas où le recul rend la construction impossible.

Avec cette disposition du double alignement obligatoire pour la banlieue, on obtient des voies bien dégagées, séparées des maisons par des jardins privés.

Le public y gagne de l'air et a l'avantage de circuler entre deux rangées de jardins. Les propriétaires, eux, sont plus éloignés du bruit de la route, à l'abri de la poussière; ils bénéficient de plus de soleil et possèdent aussi des immeubles

Elektro - Mechan. Reparatur-Werkstätte Zürich

Hardturmstr. 121 Burkhard & Hiltbold Zürich 5 Eisenbahnstation
Fabrik „Orion“ Zürich-Letten
Telephon: Geschäft 8355, Privat 8338. Telegrammadresse: Elektromechan.

Reparatur, Umnwicklung, Umtausch, Kauf, Verkauf und Vermietung elektrischer Maschinen, Motoren, Transformatoren, Ventilatoren usw. :: ::

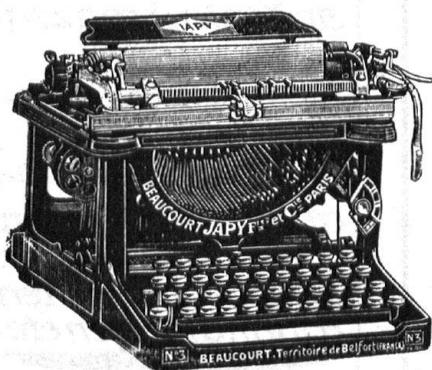
BERTSCHINGER & CO, zeughausgasse 20, BERN

empfehlen:

**Bettvorlagen :: :: Milieux,
Cocosläufer :: Linoleum,
Möbelstoffe, Tischdecken,
Türvorlagen :: Wachstuch**

Preise möglichst billig.

Preise möglichst billig.



„JAPY“, Visible Schreibmaschine

**Erstklassiges Fabrikat
von Japy Frères & Co., Beaucourt
Einfache u. solide Konstruktion
Wenig Geräusch + Leichtester Anschlag**

Generalvertretung:

F. BURKHALTER, BERN
Telephon 3066. Inselgässchen 3.

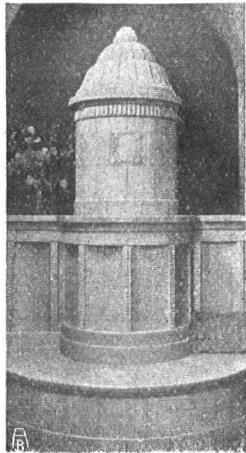
dont le rapport est en proportion directe avec le charme du quartier.

L'Etat lui-même y trouve son avantage, l'entretien de la chaussée étant plus facile. En outre, dans le cas d'un élargissement futur (éventualité qu'il faut toujours prévoir), l'Etat n'a pas à démolir des maisons, mais uniquement à racheter une bande de terrain le long des jardins, ce qui est incomparablement moins onéreux.

La nouvelle loi pèche par sa base en ne

faisant aucune différence entre les immeubles de la ville et ceux de la banlieue. Les conditions des constructions bordant une rue de ville sont cependant complètement différentes de celles des constructions situées en pleine campagne.

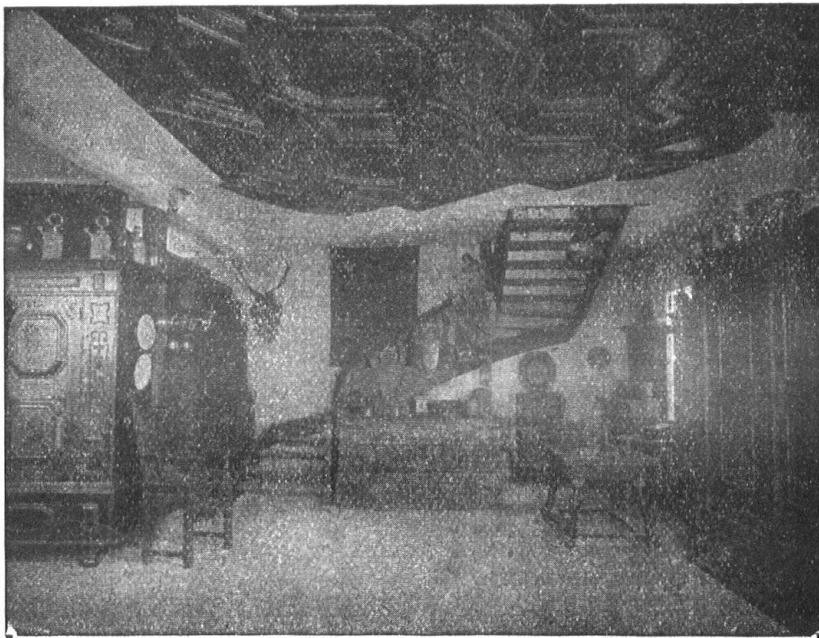
Il est donc absolument nécessaire d'établir une différence entre le régime des immeubles urbains et celui des immeubles suburbains. On s'obstine à ignorer ce principe, alors que presque partout ailleurs il est déjà appliqué depuis plusieurs années.



OFENFABRIK A.-G. BIEL

**Erstellung
von Kachelöfen, Wand-
brunnen und Cheminées
nach eigenen und gegebenen Entwürfen**

**Schweiz. Landesausstellung Bern : Kollektivausstellung:
Grand Prix. Einzelausstellung : Goldene Medaille.**



**Dr. Erwin Rothenhäusler
Mels bei Sargans**

**Antiquitäten und Kunstsachen
Spezialität: Möbel**



**GlorKnobel
Architekt
Zürich-Olarus**

**Erste Preise
an Konkurrenz.**

**Spezialität:
Kleinhauswohnbau.
Châlets etc.**

**Referenzen zu Diensten über
ausgeföhrte Villen.
Geschäftshäuser.
öffentliche Bauten
Fabrikanlagen etc.**

EPO
PRA

Si l'on veut à Genève mettre fin au chaos actuel il faut compléter la loi sur les constructions par un plan d'extension.

C'est à l'Etat qu'incombe le soin de mener à bien un semblable travail. Il doit s'efforcer, tant que la banlieue genevoise n'aura pas été réunie à la ville, de faire cesser les anomalies occasionnées par le manque d'unité de conception des communes suburbaines qui agissent chacune pour son propre compte.

Il importe donc d'étudier sous sa direction un plan d'extension qui tienne véritablement compte de l'état des lieux et du développement de l'agglomération urbaine.

Le plan d'extension doit prévoir tout d'abord les grandes lignes, les points principaux des quartiers futurs. Le réseau des principales voies

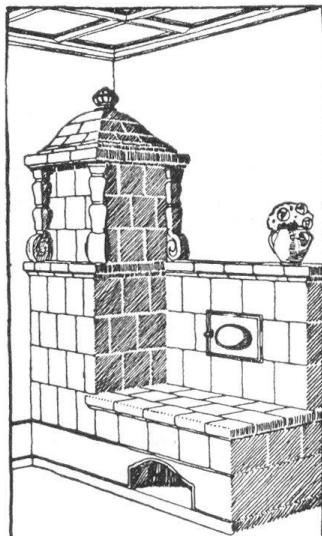
est lui-même subdivisé en compartiments plus étroits, lesquels seront morcelés à leur tour. Ce morcellement se fera peu à peu, selon les besoins du moment.

La ville de Zurich, parmi bien d'autres villes de Suisse et de l'étranger (particulièrement l'Allemagne et l'Angleterre), a consacré des sommes considérables à son plan d'extension, qui a déjà été remanié plusieurs fois.

Elle fait actuellement un nouveau sacrifice pour assurer une solution satisfaisante à cette question, qu'elle considère à juste titre comme si importante.

Elle vient en effet de voter un crédit de 80000 francs en vue d'un concours d'idées pour un plan d'extension de la ville et des faubourgs.

(À suivre.)



Wirtschaftlich beste Heizung

bietet unsere Kombination des **Kachelofens** mit der **Warmwasserheizung**, wobei ersterer in der Übergangszeit für sich allein geheizt werden kann. •••••••

Kachelöfen aller Art

für 1- und Mehrzimmerheizung nach unserer bewährten eigenen Konstruktion mit überraschend geringem Brennstoffverbrauch. ••••••••• Prima Referenzen.

Fritz Lang & Cie., Zürich 2
Lavaterstrasse 46 ————— Telephon 2683

Spezialgeschäft für Heizeinrichtungen aller Art.

EINBAND- · DECKEN ·

für die Zeitschrift

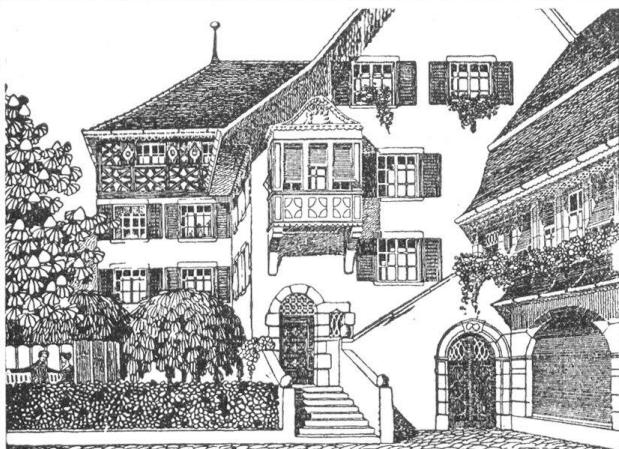
Heimatschutz

(Jahrgang 1916 sowie ältere) in eleganter Ausführung, können zu Fr. 1.40 plus Porto p. Nachnahme bezogen werden
beim

Heimatschutz - Verlag

BENTELI A.-G.

· Bümpliz bei Bern ·



Prima Konstruktionen

Erste Referenzen

Eigene Patente

Katalog und Preisliste

Rolladenfabrik A. Griesser A.-G. in Aadorf

empfiehlt sich zur Lieferung von:

Stahlwellblechrolladen, Scheren- und Rollgittern, Holzrolladen, Rolltoren, Saalabschlüssen, Rolljalousien, Zugjalousien und Rollschutzwänden. Jalousieklappladen mit und ohne Beschläglieferung. Komplette Schaufensteranlagen in Eisen u. Holz. Segeltuch-Rouleaux für Schaufenster und Veranden.